

1. Description.

Le module de protection contre les surtensions est destiné à la protection des systèmes alimentés de courant continu de 12V DC contre la tension d'alimentation trop élevée (causée par exemple par l'endommagement des systèmes de stabilisation de l'alimentation). Au moment de la détection que la tension d'entrée maximale est dépassée le système déconnecte la sortie ce qui protège les appareils récepteurs contre l'endommagement. L'activation du système est signalée par l'allumage de la diode rouge L1.

2. Description du module.

2.1. Description des éléments et des connecteurs du module.

Élément no [fig. 1]	Description
[1]	L1 diode LED rouge (signale l'activation du système qui coupe la tension de sortie)
[2]	Connecteur à vis – sortie du module
[3]	Connecteur à vis – entrée de l'alimentation du module
[4]	Latte de montage

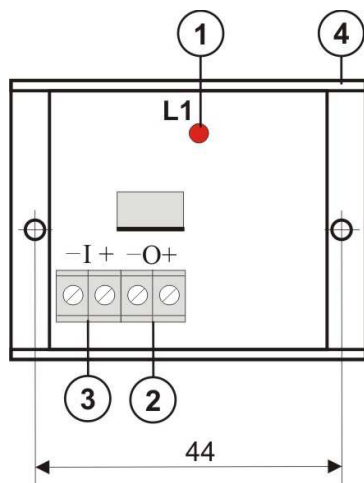


Fig.1. Vue du module

3. Paramètres techniques.

Tension d'alimentation	9 V ÷ 40 V DC
Tension de sortie	9 V ÷ 14,1 V DC (+/-0,4V)
Tension de débranchement de la sortie	14,1V (+/-0,4V)
Hystérésis de commutation	+/-0,1V
Courant de charge	4A max
Baisse de tension	$\Delta U=0,2V$ max @4A
Temps moyen de débranchement de la tension	100us @ I=1,7A
Temps moyen de la mise en marche de la tension	250us @ I=1,7A
Signalisation lumineuse	Diode LED rouge L1- (signale l'activation du système qui coupe la tension de sortie)
Conditions de fonctionnement	II classe d'environnement, -10°C ÷ 50°C
Dimensions	50 x 26 x 43 (WxHxD)
Montage	Bande de montage ou vis de montage x 2
Connecteurs	Connecteurs à vis $\Phi 0,41 \div 1,63$ (AWG 26-14)
Poids net/brut	0,02kg / 0,04kg
Déclaration, garantie	CE, RoHS, 2 ans à compter de la date de fabrication

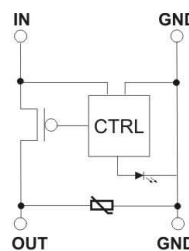


Fig.2. Le schéma électrique et le „timing” de la tension.

SIGNALISATION DEEE (WEEE)

Il est interdit de jeter les dispositifs électriques ou électroniques avec d'autres déchets domestiques. D'après la directive DEEE (WEEE) adoptée par l'UE pour tout matériel électrique et électronique utilisé il faut appliquer d'autres moyens d'utilisation.

GARANTIE

Pulsar K. Bogusz Sp.j. (fabricant) accorde la garantie de deux ans sur la qualité du dispositif, à compter de la date de fabrication du dispositif.

Pulsar K.Bogusz Sp.j.

Siedlec 150, 32-744 Łapczyca, Polska
Tel. (+48) 14-610-19-40, Fax. (+48) 14-610-19-50
e-mail: biuro@pulsar.pl, sales@pulsar.pl
http:// www.pulsar.pl, www.zasilacze.pl